

Disparus de guerre de Nada MERHI

La famille Sabbak vit dans l'espoir de revoir Elie, enlevé il y a 29 ans

Le sort de milliers de Libanais – et de ressortissants arabes – disparus durant la guerre civile et la période qui l'a suivie, sous la tutelle syrienne au Liban, reste inconnu. Pour que ce dossier vieux de plus de trente ans ne reste pas occulté et relégué aux oubliettes, « L'Orient-Le Jour » relatara chaque semaine le témoignage d'un parent en quête de la vérité sur le sort d'un disparu.



Élie al-Sabbak a été enlevé en septembre 1983. Il avait 18 ans.

Élie al-Sabbak avait 18 ans lorsqu'il a été enlevé sur « un barrage du mouvement Amal à Ain el-Rehban (dans la très haute montagne sur la route entre Zahlé et Mrouj), un poste que dirigeait alors Mahmoud Abou Hamdan (député chiite de Baabda en 1991 et de Rachaya – dans la Békaa-Ouest, en 1992, 1996 et 2000, puis ministre de l'Habitat et des Coopératives entre 1992 et 1998, NDLR). C'était en septembre de l'année 1983. Élie al-Sabbak, originaire de Zahlé, se rendait à Beyrouth où il espérait décrocher un travail. « C'était à une époque où les raptés se faisaient sur base de l'appartenance confessionnelle. Il a été enlevé parce qu'il était chrétien », se rappelle son père, Ibrahim, un septuagénaire à la santé fragile.

Au début, le Mouvement Amal a reconnu « avoir enlevé Elie, mais il l'aurait remis aux autorités syriennes pour éviter tout embarras ultérieur », précise Melhem, son frère aîné. « C'est alors que les officiers syriens ont enclenché leur opération marchandage, poursuit-il. On réclamait à mes parents 200 dollars par-ci, 500 ou 1 000 dollars par-là, pour soi-disant les aider à le voir. Le marchandage a duré plusieurs années, au cours desquelles nous avons perdu tous nos biens et mes parents n'ont jamais réussi à voir Elie. » « Regardez comment nous vivons », renchérit Wadad, en désignant une minuscule mezzanine située dans un immeuble à Horch Tabet, qui sert de chambre à coucher, de cuisine, de salon, de chambre de séjour et de toilettes. « Nous vivons ici depuis près de quatorze ans, ajoute-t-elle. Mon mari dort sur le palier, même quand il fait froid. Nos enfants ne peuvent pas s'enlever à nos besoins. Nous vivons tant bien que mal. » Élie est le cadet d'une famille formée de trois fils et une fille. Depuis son enlèvement il y a vingt-neuf ans, ses parents n'ont pas pu avoir de ses nouvelles. « Nous avons su par un ancien détenu, également originaire de Zahlé, que mon frère serait à la prison de Palmyre, raconte Melhem. Ils ont été ensemble à la prison de Sednaya avant d'y être transférés. Il nous a donné beaucoup de détails sur mon frère et sur d'autres prisonniers aussi. Ce sont les seules informations que nous avons pu avoir de lui. » La famille Sabbak vit dans l'espoir de revoir Elie. « Je sens qu'il est toujours en vie, mais Dieu seul sait quand nous le rencontrerons à nouveau. Nous l'attendons », confie le père. « Je ne fais pas confiance à notre gouvernement ni à nos hommes politiques, reprend-il au bout de quelques minutes. Ils nous abreuvent de promesses qu'ils ne sont pas à même de tenir ! Lorsque (feu) Elias Hraoui a été élu président, j'ai été le voir et je lui ai demandé de m'aider à retrouver mon fils. Il m'a répondu qu'il n'était pas en bons termes avec la Syrie ! Pouvez-vous croire cela ? De qui se moquait-il ? Hélas, nos hommes politiques ne nous reconnaissent que durant la période des élections ! » Et Ibrahim

al-Sabbak de se demander : « Que fait notre gouvernement ? (Le chef du Courant patriotique libre) Michel Aoun a été quatre fois en Syrie. Pourquoi n'a-t-il pas réclamé la libération de nos détenus ? Lui-même a des soldats en Syrie. Ne désire-t-il pas connaître leur sort ? » « Moi, je veux connaître celui de mon fils, lance Wadad. S'il est encore vivant qu'on me le rende, sinon qu'on me donne ses restes. Que nous en finissions. Nous sommes fatigués. Notre attente a duré trop longtemps. » « Le dossier a été exploité par nos hommes politiques, déplore à son tour Melhem. Le sit-in permanent (qu'observent les parents des détenus et disparus libanais dans les prisons syriennes, dans le jardin Gibran Khalil Gibran, place Riad el-Solh, au centre-ville de Beyrouth depuis le 11 avril 2005, NDLR) était une excellente initiative et aurait pu bien servir notre cause. Malheureusement, nos responsables en ont tiré profit dans des buts politiques. Ils se rendaient sur les lieux de sit-in pour soi-disant soutenir la cause. Mais les choses n'ont jamais dépassé le stade des discours. En dehors du sit-in, ces responsables ne reconnaissent plus le dossier, comme s'ils n'en étaient pas concernés. Combien de fois ont-ils été en Syrie, pourquoi n'ont-ils jamais revendiqué la vérité ? Les parents les croyaient et espéraient un dénouement heureux à leur cause. Certains même sont tombés malades tellement ils sont minés par la tristesse. Mon père l'a été. Il a été admis en urgence à l'hôpital où il a passé deux semaines aux soins intensifs. Il avait un taux de glycémie qui froitait les 1 800 mg/dl. Le médecin ne croyait pas ses yeux. Il a par la suite été opéré du cœur. Tout cela est dû au stress et à la tristesse qu'il endure depuis l'enlèvement de mon frère. Que nos responsables arrêtent d'exploiter les sentiments des gens. Cela suffit ! »

La Voix de la femme libanaise se mobilise pour financer la scolarité des enfants défavorisés

Solidarité Parrainer davantage d'enfants scolarisés et pousser les donateurs libanais à la générosité, tel est l'objectif de La Voix de la femme libanaise qui s'active, sans relâche, en faveur des familles défavorisées.

Anne-Marie EL-HAGE

Dans la cuisine du centre social Saint-Hubert de la Voix de la femme libanaise, à Ain el-Remmaneh, quelques femmes préparent des confitures de dattes. Les quantités sont importantes. Quoique artisanale, la production s'écoule rapidement. Surtout lors de la journée hebdomadaire du marathon, où des dames, membres ou amies de l'association viennent au centre déjeuner et jouer aux cartes.

May, Norma, Siham, Grace et Maro travaillent régulièrement au centre moyennant une modeste rétribution financière. Elles y fabriquent aussi des gâteaux et douceurs orientales destinés à la vente et assurent le service, les jours de marathon. Outre la relative indépendance que ce travail leur procure, ces mères de familles défavorisées apprécient ce lieu convivial d'échange et de communication, où elles rencontrent écoute et solidarité.

Quant aux programmes destinés aux jeunes, ils consistent dans des activités sportives, des sessions d'Internet, des conférences sur des sujets sociaux et des formations. « Nombre d'entre eux ont été formés au moniteurat », tient à préciser Lili Sara. D'ailleurs, en été, le centre se transforme en une véritable colonie de vacances, et accueille près de 200 enfants. Mais, ce jour-là, c'est la garderie qui est pleine à craquer, avec ses 45 enfants de toutes les nationalités, de huit mois à trois ans et demi. « Une garderie qui reçoit les enfants moyennant une somme mensuelle modique, qui sert tout juste à couvrir les salaires des éducatrices », note la présidente. Et d'ajouter, avec fierté : « Nos petits sont acceptés dans toutes les écoles. »

Centres de Ain el-Remmaneh et de Fanar

C'est durant la guerre libanaise que la Voix de la femme libanaise a pris la décision d'ouvrir son premier centre social à Ain el-Remmaneh. « Dans ce quartier, plus de 85 % des habitations étaient endommagées, la population était touchée par le chômage, et l'alcoolisme faisait rage », se souvient Lili Sara, présidente et fondatrice de l'association. « La prise en charge des cas sociaux était une urgence », ajoute-t-elle. C'est dans cette optique que le centre Saint-Hubert a mis en place des programmes sociaux et de loisirs à l'intention des familles démunies, notamment des enfants et des mères de famille. L'opération a rencontré un vif succès au fil des années et le centre, qui s'auto-finance, emploie aujourd'hui dix personnes, sans compter les enseignants vacataires ou les bénévoles. Des sessions d'apprentissage de l'anglais et de l'informatique sont régulièrement organisées à l'intention des mères de famille. Ces

enfants scolarisés des deux sexes sont ainsi parrainés chaque année à travers l'association, par des familles belges », affirme la présidente. « Plus d'une centaine sont, de plus, parrainés par des familles libanaises », ajoute-t-elle. Mais les besoins sont immenses et « près de 130 autres familles défavorisées attendent une réponse à leur demande de parrainage auprès de La Voix de la femme libanaise », souligne Lili Sara, lançant ainsi un appel aux généreux donateurs libanais. « Nous sommes sollicités sans arrêt, et sommes parfois obligés de refuser les demandes », déplore-t-elle.

Parrains belges et libanais

La Voix de la femme libanaise ne limite pas ses activités à ses deux centres médico-sociaux de Ain el-Remmaneh et de Fanar, auprès des populations défavorisées. Loin de là. Sa principale activité consiste à parrainer des enfants dont les parents ne parviennent plus à payer la scolarité, principalement auprès d'écoles catholiques. « Près de 1 800

enfants scolarisés des deux sexes sont ainsi parrainés chaque année à travers l'association, par des familles belges », affirme la présidente. « Plus d'une centaine sont, de plus, parrainés par des familles libanaises », ajoute-t-elle. Mais les besoins sont immenses et « près de 130 autres familles défavorisées attendent une réponse à leur demande de parrainage auprès de La Voix de la femme libanaise », souligne Lili Sara, lançant ainsi un appel aux généreux donateurs libanais. « Nous sommes sollicités sans arrêt, et sommes parfois obligés de refuser les demandes », déplore-t-elle.



Les femmes de Ain el-Remmaneh préparent des confitures de dattes, au centre Saint-Hubert. Photos Anne-Marie el-Hage



La garderie du centre Saint-Hubert reçoit des enfants de diverses nationalités.



Au centre de Fanar de La Voix de la femme libanaise, les enfants suivent un atelier de bricolage.

Opinion

L'électeur libanais ou le syndrome des femmes battues*

Notre pays souffre, depuis des décennies, d'un grave déficit de démocratie principalement dû à une loi électorale bien loin d'assurer une représentation équitable et authentique du peuple libanais. Nous sommes soumis, depuis 1943, date de l'indépendance du Liban, à un système majoritaire de listes considéré par certains observateurs comme « l'un des pires systèmes électoraux ». Ce système a pour conséquence directe que les élections au Liban, à l'exception de certaines régions où les inconvenients de la loi sont quelque peu atténués, se font avant le jour du scrutin, car c'est au moment de constituer les listes que les jeux sont faits et l'élection consommée, le reste n'étant que pure formalité !

Dans le système de listes, l'électeur ne sent pas qu'il peut beaucoup influencer sur le cours de l'élection car, en première ligne, il y a « cooptation » des candidats par le chef de liste et il n'intervient lui-même que pour accepter cette cooptation ou la refuser, sans grande marge de manœuvre. Et s'il vient à la refuser, il se trouve confronté à la liste d'en face avec exactement le même problème. Il se rend compte que, finalement, ça ne vaut plus la peine de voter puisque de toute façon ce sont les mêmes « têtes » qui reviennent et que le système empêche les nouveaux venus, à quelques exceptions près, d'arriver.

L'électeur libanais, habitué depuis des générations à la confiscation de sa liberté de choisir, se trouve atteint du « syndrome des femmes battues » qui se manifeste par

constante et le sentiment d'impossibilité de s'échapper de sa relation », avec toutes les conséquences que nous connaissons. L'électeur devient, en effet, et selon un avis largement partagé, la proie d'un clientélisme politique qui n'a rien à voir avec la volonté populaire.

Le peuple libanais se trouve, dès lors, en raison des effets pervers du système, otage d'une classe politique qui se perpétue et se succède à elle-même, une classe politique, dans l'ensemble et hormis quelques exceptions, en décalage avec son époque, figée dans ses archaïsmes, amarrée à un système obsolète, déconnectée du terrain, plus dirigée que dirigeante et pour laquelle la réflexion sur les problèmes de société est loin d'être une préoccupation dominante. Une classe qui a bien souvent considéré la politique comme un « business », au sein de laquelle l'enrichissement illicite et le trafic d'influence font école, souvent survivante des heures tragiques des conflits intercommunautaires de la guerre du Liban et dont l'approche et les procédés miliciens hérités de la période de tutelle continuent à éclore... Un cumul de contraintes qui a fini par gripper la machine... Des interventions à l'échelle planétaire sont nécessaires à chaque échéance constitutionnelle plongeant le pays et ses institutions, régulièrement et durablement, dans un vide sidéral et... sidérant !

Au vu de cette triste et bien sinistre réalité, il nous semble que seule une loi électorale remplissant ses vrais objectifs et répondant à sa fonction de juste, équitable et authentique

représentation du peuple libanais pourrait apporter à ce pays meurtri le remède approprié. Elle permettrait de sauver le Liban et les Libanais d'une tragique et interminable « descente aux enfers » et de mettre, enfin, ce peuple sur la voie de l'apprentissage de la démocratie.

C'est la raison pour laquelle il nous semble opportun de privilégier l'adoption de la circonscription uninominale (malgré les difficultés qu'elle pourrait susciter au niveau du tracé des circonscriptions et qui sont loin d'être insurmontables) et de lancer une campagne de sensibilisation sur les avantages de celle-ci. Ce mode de scrutin serait en mesure d'ouvrir la voie à un renouvellement (au moins partiel) de la classe politique libanaise et de permettre à un sang nouveau d'intégrer les bancs du Parlement. Il permettrait également l'émergence d'un « centre » politique en mesure de modérer les ardeurs des différents protagonistes, d'équilibrer le jeu et d'arbitrer le débat. Libéré, l'électeur sortirait de sa situation de tutelle ou de curatelle et deviendrait totalement responsable de son choix.

Pareille campagne permettrait aussi de pallier les effets néfastes d'une certaine désinformation, orchestrée pendant de longs mois en faveur de la proportionnelle promise au rang de nirvana électoral. Nous aurions souhaité de la part des responsables et à l'adresse de l'opinion publique une approche comparative analytique et objective des différents systèmes électoraux afin de l'éclairer sur les options disponibles et lui permettre de

s'informer, de comprendre, de réfléchir et enfin de tirer ses conclusions en toute connaissance de cause.

Vu la fragmentation communautaire au Liban, il serait difficile d'envisager une forme de « printemps arabe » de nature à susciter un engouement de masse pour le changement ainsi qu'une déferlante capable de faire évoluer une situation désespérée et complètement bloquée.

Si l'on souhaite réellement que le Liban devienne « le pôle de croissance et de stabilité dont la région a besoin », selon l'expression de Jean-Pierre Raffarin de passage à Beyrouth, il serait nécessaire, en premier lieu, d'élaborer une loi électorale appropriée lui permettant de se doter de parlementaires capables de l'élever à la fonction qui lui est dévolue et de dépasser la regrettable « guerre des chiffres » (8 et 14) qui fait rage en ce moment. Une loi électorale où les élus seraient les représentants du peuple libanais et non plus ceux des chefs de liste et où l'électeur pourrait enfin voter, en toute liberté, POUR son candidat plutôt que CONTRE celui dont il ne veut pas, comme c'est malheureusement trop souvent le cas aujourd'hui.

Malgré nos défauts, nous méritons un peu mieux que ce qui nous est actuellement jeté en pâture !

Marie-Claude Hérou Saadé
Fondatrice du rassemblement
« Pour un Liban meilleur et différent »

* Cet article contient des extraits d'une lettre envoyée le 25 mai 2011 au président français Nicolas Sarkozy.

Rêve vers le pays où l'on n'arrive jamais

Mon père s'est réfugié dans un coin de montagne au Liban. Très loin, sans route ni eau et sans électricité afin de fuir la folie des hommes tout en espérant recevoir en son cœur la paix de Dieu. Un villageois digne et très pauvre errait dans les champs, puis vint vers lui pour dire qu'il était malheureux et surtout que sa femme le faisait souffrir. Mon père essaya de le consoler, mais en vain. Le villageois avait hâte de mourir par pendaison. Mon père comprenant sa misère ne voulait pas qu'on abandonne la vie ainsi. Comme il n'y avait pas d'arbres aux alentours, il dit : j'ai trouvé le remède. Nous allons planter tous les deux un pin et un cyprès. Si le pin pousse très haut, je t'achèterai une ceinture de sécurité fabriquée tout récemment pour les chiens en voiture afin de mieux te pendre sans trop souffrir. Quant au cyprès, il

« Il n'y avait rien. Mais le tout était déjà dans le rien. Et le temps et l'histoire étaient cachés sous l'éternel. »

Jean d'ORMESSON

Couvrira ton corps d'or et de rayons verts. C'est ainsi que le villageois resta très longtemps auprès de mon père. Pour lui faire plaisir, il récitait deux fois par jour : « La femme a toujours raison » avec des gestes de prières. Lorsque le pin a grandi, le villageois renonça à aller se pendre. Il comprit les secrets de la vie et le mystère des femmes se transforma en énigme.

Mon père disparu, le cyprès est resté là, majestueux, veillant sur le repos de son âme.

Un jour, j'ai deviné que ma demeure était dans ce cyprès.

En effet, il y avait au loin comme une maison délabrée qui, par magie, s'avancit vers lui pour venir bientôt l'habiter. De temps à autre s'allumaient et se s'éteignaient des lampes entre les branches. Quelques bougies surgissaient çà et là avec leurs lueurs tremblantes dans le vent à travers une lucarne entrouverte sur l'absence et l'oubli. Pourtant on entendait parfois des rires d'enfants comme pour célébrer à la fois la vie et sa finitude. Au fond de la vallée, des chachals hurlaient à mort. Hurlaient-ils contre ces Liba-

nais qui détruisent sans état d'âme leur propre pays et toutes ses splendeurs ?

Soudain, une femme très belle apparut entre des rideaux semés de fleurs. Elle caressait des oiseaux ayant peur de s'envoler dans le silence de la nuit.

Tout en ouvrant de grands yeux aux mille étoiles, elle aperçut une lune énorme monter petit à petit sur la crête de la montagne pour aller en balade dans l'immense firmament.

Je ne sais pourquoi j'ai eu cette impression d'avoir pleuré de joie, car elle m'avait fait un signe de la main comme une promesse d'un voyage par bateau, en partance au bord de l'éternité. A croire que William Blake avait raison de dire que « chaque homme tient l'infini dans le creux de sa main ».

Zakaria NSOULI

La Syrie et le Liban

Au lieu d'être obsédés par la Syrie et souhaiter sa disparition du monde civilisé, ne serait-il pas plus sensé de comparer nos réalisations aux siennes et de nous taire ?

En Syrie, plaines arides transformées en un boisement intensif.

Les villes de Damas et d'Alep restaurées par l'État.

Les sites archéologiques mis en valeur. Touristes cultivés en nombre croissant.

Chez nous : un déboulement systématique, sauf au Barouk où les cèdres sont protégés par Walid Joublatt.

Les villes autrefois si belles devenues des forêts de tours anonymes et vides.

Nos plages occupées par

des masures.

Nos splendides montagnes massacrées par d'innombrables carrières et même parfois décapitées par certains de nos ministres.

Nos villages, autrefois parmi les plus ravissants au monde, remplacés par des constructions immondes et primitives.

En définitive, persécutée par les USA et ses acolytes, la Syrie risque de tomber aux mains des Frères musulmans.

Il serait peut être opportun de songer aux répercussions qu'une parcelle éventuelle aura sur le Liban.

Yvonne SURSOCK COCHRANE

NDLR

Nos lecteurs sont priés de tenir compte d'un double impératif : les articles adressés au journal ne doivent pas dépasser 4 000/5 000 signes et respecter les règles de la déontologie. De plus, les courriers publiés n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas le journal.